



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20171
2 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 2 SEPTEMBRE 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE
LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une liste de violations du cessez-le-feu commises par les forces iraqiennes depuis son entrée en vigueur, le 20 août 1988.

Ces incidents ont déjà été portés à votre attention dans différentes lettres distribuées comme documents du Conseil de sécurité. Ils n'ont toutefois jamais fait l'objet d'une liste récapitulative comme c'est le cas ci-après.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Mahmoud Sadat MADARSHAHI

ANNEXE

Liste des violations du cessez-le-feu commises par les
forces iraqiennes depuis le 20 août 1988

1. Quelques instants avant le cessez-le-feu, à 6 h 20, le 20 août 1988, les forces iraqiennes ont avancé dans le secteur de Naftshahr et ont occupé certaines hauteurs dans ce secteur.
2. Entre 7 heures et 9 heures, dans la matinée du 20 août 1988, les forces iraqiennes ont procédé à des mouvements de troupes dans un secteur où des forces iraniennes étaient postées.
3. Le 20 août 1988, à un endroit situé aux coordonnées géographiques 89-19 sur la carte de Halaleh, en direction de la gendarmerie de Sangi, un groupe du génie iraqien a commencé à installer des barbelés.
4. A 8 h 25, le 20 août 1988, un obus d'artillerie de 120 millimètres a été tiré dans la zone occidentale de l'Iran; les observateurs des Nations Unies étaient présents lorsque l'obus a explosé.
5. A 10 heures, le 20 août 1988, 15 membres d'un groupe du génie des forces armées de la République islamique d'Iran, qui avaient pour tâche de préparer l'itinéraire du Groupe d'observateurs des Nations Unies dans le secteur de Safarieh sur le front sud, ont été arrêtés par des forces iraqiennes et relâchés le lendemain, 21 août 1988, à midi.
6. A 10 heures, le 21 août 1988, des forces iraqiennes ont tiré 10 balles d'armes légères en direction des forces iraniennes.
7. Entre 11 heures et 13 heures, le 20 août 1988, les forces iraqiennes ont arrêté trois officiers dans le secteur de Halaleh. Les officiers arrêtés sont le lieutenant Khabazian, le sergent-chef Malizadeh et le sergent Derakhahandeh.
8. A 20 heures, le 20 août 1988, les forces iraqiennes ont installé une de leurs colonnes dans les alentours de Sumar.
9. A 22 h 30, le 20 août 1988, l'armée iraqienne a commencé à renforcer ses troupes au carrefour de Vakil, dans le secteur de Naftshahr.
10. A 8 h 25, le 21 août 1988, en présence d'observateurs des Nations Unies, les forces iraqiennes ont lancé un obus d'artillerie de 120 millimètres sur Sumar, à un endroit situé aux coordonnées géographiques 609-521 N.
11. A 16 h 45, le 21 août 1988, une colonne iraqienne s'est approchée des forces iraniennes postées à la borne frontière 506-559 à Sumar et les ont sommés d'évacuer la zone. Par la suite, les forces iraniennes ont essuyé des coups de feu, ont été encerclées, et 44 hommes ont été faits prisonniers, dont 6 officiers et 38 soldats. Ont été arrêtés notamment le colonel Pijam, le capitaine Talayeh, le lieutenant Nuri, le lieutenant Sheikhan, le sergent-major Falahi et le soldat de lre classe Jazaeri.

12. En ce qui concerne les 44 militaires iraniens arrêtés, le Groupe d'observateurs des Nations Unies s'est entretenu avec le commandant iraquien, mais ce dernier a refusé de retirer ses forces de derrière les positions iraniennes.
13. Le même jour, aux bornes frontière 526-553 et 512-566, dans le secteur de Sumar, les forces iraqiennes ont avancé d'environ 400 mètres en direction des forces iraniennes et ont commencé à mettre en place des barbelés et des champs de mines.
14. Simultanément, des forces iraqiennes ont essayé d'occuper les parties orientale et occidentale de Band-e-Pirali à la borne frontière 50-56 dans le secteur de Sumar. Toutefois, elles ont été interceptées et leur avance a été arrêtée.
15. Les violations mentionnées aux paragraphes 1 et 6 sont dues au fait que les bornes frontière ont été déplacées.
16. Le 21 août 1988, les forces iraqiennes ont commencé à couper la route Konjan-Cham en direction de Mehran, aux endroits situés aux coordonnées géographiques 129-715 et 733 sur la carte de Mehran, empêchant ainsi tout mouvement des forces iraniennes en provenance ou à destination de Mehran par cette route.
17. A 18 heures, le 21 août 1988, les forces iraqiennes ont barré la route du barrage de Kanjom en direction de Mehran à un endroit situé aux coordonnées géographiques 09-66 sur la carte de Mehran au 1/50 000. Les forces iraqiennes entendent amener les forces iraniennes à gagner désormais Mehran par le carrefour de Saheb-al-Zaman, situé aux coordonnées géographiques 25-62 sur la carte de Malekshahi au 1/50 000.
18. A 20 h 45, le 21 août 1988, dans la région de Chezabeh, les forces iraqiennes ont tiré en l'air.
19. A 23 heures, le 21 août 1988, les forces iraqiennes ont tiré sept balles en direction des forces iraniennes.
20. Le 21 août 1988, les forces iraqiennes ont commencé à installer des fils de fer barbelé dans la région de Suma.
21. La République islamique d'Iran a été informée par les observateurs militaires des Nations Unies que l'Iraq avait demandé que les forces iraniennes soient réinstallées sur la rive orientale de Doveiraj, nettement à l'intérieur du territoire iranien. Les forces iraqiennes ont lancé un ultimatum menaçant de déclencher une offensive si cette demande n'était pas satisfaite. Les forces iraqiennes ont renforcé leurs positions dans les secteurs de Nahr-Anbar, Cham-e-hendi et Cham-e-serri. Contrairement à ce que prétend l'Iraq, les forces iraniennes étaient stationnées sur l'autre rive lorsque le cessez-le-feu est entré en vigueur.
22. Le 22 août 1988, les forces iraqiennes ont pénétré sous le couvert de l'obscurité, entre 4 heures et 5 heures, dans des positions iraniennes, et environ 14 personnes ont érigé des tentes et se sont installées dans le secteur de Moussian.

23. Entre 8 h 10 et 18 h 55, le 22 août 1988, 50 à 60 véhicules blindés iraquiens ont effectué des manoeuvres à une distance de 500 à 600 mètres des forces iraniennes postées sur l'axe de Pichangizeh. Lorsqu'un commandant iranien a émis des protestations, les Iraquiens ont répondu qu'ils avaient fait une erreur en allant dans cette direction et qu'ils devaient attendre des instructions de leurs supérieurs avant de pouvoir se replier. Ils ne l'ont toujours pas fait.

24. A 8 h 30, le 22 août 1988, dans le secteur d'Azgoleh, les forces iraquiennes ont installé 1 500 mètres de fils de fer barbelé.

25. A 8 h 30, le 22 août 1988, les forces iraniennes ont entendu des mouvements de chars iraquiens dans la vallée de Bajileh.

26. Dans la matinée du 22 août 1988, les forces iraquiennes ont volé une ambulance dans le secteur susmentionné.

27. A 14 h 30, le 22 août 1988, des hélicoptères iraquiens ont survolé le point coté 2185, situé aux coordonnées géographiques 05.500N-29500 à Sardasht, et ont pénétré de 500 mètres en territoire iranien.

28. Le 22 août 1988, les forces iraquiennes ont implanté un drapeau autour du point coté 2185, situé aux coordonnées géographiques 5500 à Sardasht, à 700 mètres à l'intérieur du territoire iranien et à l'arrière des forces iraniennes.

29. Selon les dernières informations, les forces iraquiennes ont occupé les hauteurs de Dopazar, dans la zone frontalière de Sardasht. Les forces iraquiennes renforcent aussi continuellement leur position à Belaft.

30. Le 22 août 1988, dans la zone générale de Bayat, au nord de la route à revêtement en dur Moobian-Bayan, les forces iraquiennes ont dressé trois tentes à 50 kilomètres à l'arrière des forces iraniennes.

31. Les mêmes opérations que celles mentionnées dans le paragraphe précédent sont répétées en différents points de la région.

32. Le 22 août 1988, à 15 h 24, un hélicoptère de combat iraquien a violé l'espace aérien de Dopazar à Sardasht.

33. Le 22 août 1988, entre 15 h 40 et 15 h 50, un hélicoptère iraquien a pénétré de 1 kilomètre dans l'espace aérien iranien et a survolé le territoire iranien sur une largeur de 5 kilomètres.

34. Le 22 août 1988, à 15 h 45, un hélicoptère de combat iraquien a violé l'espace aérien iranien de Sardasht en présence d'observateurs des Nations Unies.

35. Le 22 août 1988, à 18 h 50, le long de la route allant de Fakkeh à Chananeh, un certain nombre de soldats iraquiens ont quitté leurs tranchées et se sont dirigés vers les forces iraniennes. Ils se sont ensuite dispersés le long de la route par groupes de cinq.

36. Le 22 août 1988, à 21 h 30, les forces iraquiennes postées à la source d'Anbar ont tiré sept balles.

37. Le 23 août 1988, les forces iraqiennes ont déployé un drapeau iraquien sur la route de Khanikhosh à Dopazar.

38. Le 23 août 1988, deux bulldozers iraqiens ont commencé à construire une route entre Bolfat-e-Koochak et les hauteurs de Dopazar.

39. Le 23 août 1988, les forces iraqiennes ont déployé plusieurs drapeaux et érigé une tour de guet sur les hauteurs de Dopazar à une distance allant d'environ 100 mètres à 1 kilomètre des bornes frontiere.

40. Le 23 août 1988, les forces iraqiennes postées entre les hauteurs de Bolfat et de Dopazar érigeaient des barricades de grande taille quand elles ont été aperçues par les forces iraniennes.

41. Le 23 août 1988, les forces iraniennes ont fait venir des renforts dans la zone de Dopazar.

Entre 17 heures et 18 heures, les forces iraqiennes ont hissé le drapeau iraquien et établi des postes de garde à l'arrière des forces iraniennes dans le village d'Hassanabad aux coordonnées géographiques 90400-36600 sur la carte de Panjvin.

42. Le 23 août 1988, à 11 heures, des véhicules blindés et des chars iraqiens se sont approchés des troupes iraniennes à l'endroit situé aux coordonnées géographiques N/41/75 à Ein-Khosh. Conformément à leurs instructions, les forces iraniennes sont restées à leur poste sans attaquer ni ouvrir le feu. A 11 h 20, 15 chars et 15 véhicules blindés iraqiens ont atteint le territoire iranien aux coordonnées susmentionnées et se sont ensuite engagés sur la route vers le Doveiraj.

43. Le 23 août 1988, à 11 h 10, des groupes d'infanterie et de chars iraqiens se sont dirigés vers les troupes iraniennes au point situé aux coordonnées géographiques 41-72 sur la carte de Ein-Khosh et, à midi, se sont installés à l'arrière des forces iraniennes au point de coordonnées géographiques 44-73.

44. Le 23 août 1988, entre 11 h 10 et 16 heures, les forces iraqiennes, soutenues par deux brigades motorisées et blindées, avançant sur les routes de Sherhani à Chasri et de Pichangiseh à Rabat, dans la région générale de Ein-Khosh (Desful), ont encerclé les forces iraniennes stationnées à l'ouest du Doveiraj et continué d'attaquer nombre de soldats iraniens et d'occuper une zone de 100 kilomètres carrés située sur le territoire de la République islamique d'Iran. Les tentatives du Groupe d'observateurs des Nations Unies sont restées vaines et les forces iraqiennes, en violation de l'accord de cessez-le-feu, insistent sur le retrait des forces iraniennes jusqu'à la rive orientale du Doveiraj.

45. A 13 h 15, des soldats iraqiens ont forcé un certain nombre de soldats iraniens à monter sur leurs véhicules blindés et ont confisqué leurs armes; plusieurs autres soldats iraniens se sont jetés à terre pour éviter de monter sur les véhicules. Les forces iraqiennes ont également frappé plusieurs officiers iraniens, qui ont dû battre en retraite alors que les Iraquiens restaient sur place.

46. A 13 h 20, deux officiers iraniens, le commandant Kaveh et le lieutenant Ja'afari, et deux soldats iraniens, qui allaient consulter les observateurs des Nations Unies, ont été arrêtés par les forces iraqiennes. A ce jour, on n'a aucune information sur l'endroit où ils se trouvent.

47. A 14 h 30, les 15 véhicules blindés iraqiens mentionnés au paragraphe 42 ont traversé le pont de cette zone, encerclé les forces iraniennes et barré la route. Afin de ne pas provoquer un accrochage ou une aggravation de la situation, les forces iraniennes ont évité tout affrontement avec les troupes iraqiennes. Les observateurs des Nations Unies n'ont pas pu arrêter l'avance des forces iraqiennes.

48. Dans l'après-midi du 23 août 1988, des forces iraqiennes ont été observées sur le côté gauche des hauteurs de Dopazar et sur le côté droit du point coté 2215.

49. Le 23 août 1988, des forces iraqiennes se trouvaient à l'arrière des forces iraniennes à un endroit situé aux coordonnées géographiques 1903 sur la carte de Moussian au 1/5 000. Actuellement, ces forces iraqiennes sont installées sur la route Moussian-Bayat entre les points de coordonnées géographiques 2300 et 13-S. Les forces iraqiennes y ont dressé trois tentes et n'ont cessé de menacer les forces iraniennes.

50. Le 23 août 1988, un certain nombre de militaires iraniens des secteurs de Pichangiz et de Sharhani, et du nord de Fakkeh, ont été capturés par les forces iraqiennes :

- De la brigade 40 de Sarab, 16 officiers et 130 soldats ont été faits prisonniers.
- Du bataillon d'infanterie 77, 53 officiers et 467 soldats ainsi qu'un civil ont été faits prisonniers.

Ceci a eu lieu en présence d'observateurs des Nations Unies, mais le commandant iraquien a nié avoir capturé des militaires iraniens.

51. Dans les zones susmentionnées, les forces iraqiennes ont relâché 54 officiers et 435 soldats iraniens alors que, lors des entretiens avec les observateurs des Nations Unies, elles avaient nié avoir capturé des soldats iraniens. En outre, dans ce secteur, les forces iraqiennes n'ont pas retiré leurs forces actuellement en position à deux kilomètres de la rive occidentale du Doveiraj.

52. Dans le secteur de Sharhani-Chamsari, dans la région générale d'Einkhosh et de Dezful, après consultations avec l'équipe d'observateurs des Nations Unies, les forces iraqiennes sont revenues à leurs positions d'origine mais ont refusé de relâcher sept officiers et sept soldats iraniens capturés avec toutes leurs armes individuelles.

53. A 10 h 15, deux membres de l'équipe d'observation des Nations Unies se sont rendus au poste de la brigade 40 de Sarab puis, accompagnés par des officiers iraniens, se sont rendus aux postes de défense des forces iraniennes et y ont été témoins d'une violation du cessez-le-feu par l'Iraq; les forces iraqiennes ont

avancé avec 25 chars et véhicules blindés le long de la route menant à Chamhendi. Elles n'ont tenu aucun compte des sommations des observateurs des Nations Unies et ont avancé jusqu'à l'arrière des forces iraniennes.

54. Le 24 août 1988, entre 1 heure et 21 heures, les forces iraqiennes ont installé des cercles de barbelés sur des poteaux qui avaient été enfoncés entre les points de coordonnées géographiques 568-488 et 545-503, dans la région de Sumar. Ils ont également créé un champ de mines de 10 mètres de large et de 50 mètres de long à l'arrière des barbelés, dans la direction des forces iraniennes entre les points de coordonnées géographiques 765 et 569-488. Les mines posées étaient des mines antichars et antipersonnel.

55. Le 24 août 1988, à 3 h 10, les forces iraqiennes ont tiré des fusées éclairantes au point situé aux coordonnées géographiques 051-552 sur la carte de Piranshahr au 1/50 000.

56. Le 24 août 1988, à 6 h 40, les forces iraqiennes, qui menaient des attaques offensives et menaçaient les forces iraniennes, ont planté un drapeau iraqien à proximité du point de coordonnées géographiques 599-394 dans la région de Sumar. Elles ont essayé de déloger le personnel iranien qui était stationné dans ce secteur.

57. Le 24 août 1988, à 9 h 10, on a vu une grue iraqienne en fonctionnement à proximité de la région de Sumar (543-527), devant l'ancienne gendarmerie iraqienne 157. Cette grue était probablement utilisée pour construire une plate-forme de chars et réparer la route. Elle avait été observée dans une situation similaire la nuit précédente.

58. Le 24 août 1988, à 12 h 10, un certain nombre de soldats iraqiens ont franchi les barbelés mentionnés plus haut, tiré sur le drapeau iranien et menacé les forces iraniennes, déclarant qu'ils étaient encore en guerre et que les forces iraniennes devaient quitter la région. Par la suite, ils ont, eux-mêmes, quitté la région.

59. Le 24 août 1988, à 15 heures, les forces iraqiennes ont déployé une quarantaine de personnes sur les hauteurs 312 au point de coordonnées géographiques 755-265 à Halsaleh. Sur la route du Sadd, les forces iraqiennes ont avancé de 1 500 mètres par rapport à leur position antérieure dans la zone T37 et y ont installé une nouvelle position.

60. Le 24 août 1988, les hauteurs du Dopasar, situées dans la zone frontalière de Sardasht, ont été occupées par l'armée iraqienne.

61. Le 24 août 1988, les forces iraqiennes ont continué à faire venir des renforts dans la zone de Bolfat.

62. Dans la journée du 24 août 1988 et dans la nuit du 25 août 1988, les forces iraqiennes ont commencé à installer des poteaux et des cercles de barbelés à l'arrière des forces iraniennes à la position militaire 196 et fini d'installer des barbelés entre les points de coordonnées géographiques 40-60 et 604-385. Les forces iraqiennes continuent de poser des barbelés et elles ont menacé les forces

iraniennes stationnées dans ce secteur. Il y a donc là des risques d'engagement. Les violations énoncées aux paragraphes 54, 56, 57, 58 et 62 ont été observées et photographiées par le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies.

63. Le 25 août 1988, les forces irakiennes ont dévié de leur itinéraire aux points de coordonnées géographiques 875-211, 59550-73-460 à Halaleh, à proximité des points de coordonnées géographiques 865-211, où il existe des panneaux frontaliers. Elles ont ensuite suivi ce nouvel itinéraire. Par ailleurs, toujours dans la nuit du 25 août 1988, un groupe du génie irakien s'est installé au point de coordonnées géographiques 876-206.

64. A 6 heures, le 25 août 1988, un militaire iranien a été blessé par une balle irakienne et tué à Khosroabad (Abadan). Des observateurs militaires des Nations Unies sont venus immédiatement et ont confirmé les faits.

65. A 11 h 15, le 25 août 1988, des forces irakiennes ont lancé un obus d'artillerie au nord de Fakkeh, au point situé aux coordonnées géographiques 56500-51500.

66. Le 26 août 1988, à minuit, un bulldozer iranien a été volé par les forces irakiennes au point de coordonnées géographiques 9500-37600 et emporté en territoire irakien.

67. Le 27 août 1988, les forces irakiennes ont hissé le drapeau irakien sur le sommet 1500, dans les hauteurs de Suren, au point de coordonnées géographiques 90-3500.

68. Le 27 août 1988, à 1 heure, les forces irakiennes ont tiré environ six coups de feu dans le secteur de Gamrag Haj Omran.

69. Le 27 août 1988, les forces irakiennes ont tiré 15 obus de mortier entre 10 heures et 10 h 20, 10 obus entre 13 heures et 13 h 10 et 25 obus entre 13 h 30 et 14 h 30 dans la zone de Tasdardagh (coordonnées géographiques 804-067 sur la carte au 1/5 000 de Oshnaviyeh), devant la pharmacie Govadej.

70. Le 27 août 1988, à 14 h 45, un certain nombre d'éléments contre-révolutionnaires, accompagnés de soldats irakiens, ont pénétré en territoire iranien dans la région de Sardasht au point de coordonnées géographiques 39-41 sur la carte de Sardasht au 1/50 000. Ceci a donné lieu à une confrontation et à un échange de tirs entre les deux armées, au cours desquels un militaire iranien a été blessé.

71. Le 27 août 1988, à 14 h 45, des bandits irakiens dans la région d'Alvot ont franchi la frontière à Sardasht et pénétré en Iran. Ils ont ensuite ouvert le feu sur les forces iraniennes.

72. Dans la matinée du 29 août 1988, les forces irakiennes ont avancé de 2 à 3 kilomètres sur la route Mehran-Salehabad et sont parvenues à 2 kilomètres de Mehran.

73. Le 29 août 1988, entre 10 heures et 11 heures, 18 camions à remorque iraqiens ont pénétré dans une zone située aux coordonnées géographiques 5970-0250 et deux autres camions ont pénétré dans une zone située aux coordonnées géographiques 5855-4800 sur la carte du Piranshahr. Ces véhicules transportaient probablement des munitions et des approvisionnements. Pendant les deux jours qui ont précédé, contrairement à ce qui se passait auparavant, les forces iraqiennes ont avancé sous camouflage vers le personnel iranien stationné dans la région.

74. Le 30 août 1988, les forces iraqiennes ont tiré des obus d'artillerie de 120 millimètres dans la région de Mehran, causant ainsi la mort de quatre personnes. Il convient de noter que les forces iraqiennes profitent de l'absence d'observateurs de l'ONU dans la région de Mehran. En réponse aux demandes qu'elle avait formulées à cet effet, le Groupe d'observateurs a informé la République islamique d'Iran qu'en raison de difficultés d'ordre logistique, il faudrait au moins deux semaines pour envoyer une équipe dans cette région.

75. Le 30 août 1988, plusieurs soldats iraqiens ont pénétré dans le village de Hassanabad (coordonnées géographiques 90-36) et y ont hissé un drapeau iraqien.

76. Le 30 août 1988, les forces iraqiennes ont construit des tranchées entre les points de coordonnées géographiques 563-448 et 566-446 sur la carte de Sumar.

77. Le 30 août 1988, à 1 heure, les forces iraqiennes ont tiré des fusées éclairantes du point de coordonnées géographiques 550-390 sur la carte de Sumar.

78. Le 30 août 1988, à 9 heures, les forces iraqiennes ont tiré quatre boulets rouges du point de coordonnées géographiques 490-603 sur la carte de Sumar.

79. Le 30 août 1988, à 11 h 30, les forces iraqiennes ont commencé à poser 550 mètres de barbelés au point de coordonnées géographiques 568-485 sur la carte de Sumar.

80. Dans la nuit du 30 août 1988, les forces iraqiennes ont creusé de grosses tranchées au point de coordonnées géographiques 649-223 sur la carte de Ghasr-e-Shirin.

81. Le 31 août 1988, à 10 h 30, un hélicoptère iraqien est parti du point situé aux coordonnées géographiques 25-94 sur la carte de Sardasht aux coordonnées géographiques 28-93 sur la carte de Sardasht, s'est posé sur les hauteurs d'Akhlaghi et y est resté pendant 20 minutes.

82. Ces derniers jours, les forces iraqiennes stationnées au point de coordonnées géographiques 29300-05300 sur la carte de Sardasht du côté des panneaux frontaliers ont changé leur position de 500 mètres environ et ont fait venir des renforts à leur poste militaire, situé aux coordonnées géographiques 29200-05100. Les iraqiens ont utilisé des bulldozers et des compresseurs dans cette zone pour creuser plusieurs tranchées.